



# LES ECHOS



## EDITO

La France se réveille de la torpeur dans laquelle le COVID-19 l'avait plongée il y a un an. Un réveil progressif car la situation sanitaire est encore très fragile. Les contaminations au sein des familles sont le premier vecteur de propagation du virus. Restons donc très respectueux des mesures barrières lors des fêtes entre amis que la saison incite à reproduire chaque week-end. Cette prudence pourrait nous amener à retrouver une «presque» liberté totale après les vacances et éviter une rechute à l'automne.

Dans ce contexte, notre secteur de la Côtière est devenu la terre promise pour de nombreux citoyens. La pression des promoteurs est permanente et l'urbanisation anarchique se développe. Nous mettons actuellement le PLU - Plan Local d'Urbanisme - en révision avec, comme objectif, de freiner ce phénomène préjudiciable au cadre de vie mauricien. Mais ne nous trompons pas, à 10 kilomètres de Lyon, l'influence de la métropole est une réalité, un atout et un inconvénient à la fois.

**Pierre GOUBET**  
Maire de Saint-Maurice-de-Beynost



## ZOOM SUR EN PAGE 2

- ⊙ La commission information-communication

## VIE MUNICIPALE PAGES 3 à 8

- ⊙ Cérémonie du 8 mai
- ⊙ Remise de grades à la caserne
- ⊙ Inscriptions au centre de loisirs
- ⊙ Rentrée scolaire 2021
- ⊙ Révision du PLU
- ⊙ Portrait
- ⊙ Evènements estivaux
- ⊙ Des ordinateurs offerts au CCAS

## VIE COMMUNAUTAIRE PAGE 9 à 10

- ⊙ CCMP Revov +
- ⊙ Plan global de déplacements CCMP

## VIE ASSOCIATIVE PAGES 10 à 12

- ⊙ Le printemps à vélo
- ⊙ ARTEMIS
- ⊙ L'AMD

## VIE PRATIQUE PAGES 13 à 16

- ⊙ Des pâtisseries sur le marché hebdomadaire
- ⊙ Lutte contre l'ambrosie
- ⊙ Les jeux de l'été
- ⊙ Agenda - Etat civil - Permanences

## LA COMMISSION INFORMATION - COMMUNICATION

Installée depuis le conseil municipal du 18 juin 2020, la commission Information/Communication est composée à ce jour des membres suivants : Y. HERZIG, N. BOURGEOIS, D. JUHEN, A. CHAMPETINAUD, D. GREAU, S. TSA-LAPATIS, A. VIEUX, J. ACCARDO, M-C PETIT et L. PLANE. Nous sommes allés à la rencontre d'Yvan HERZIG, adjoint à la communication, pour faire un tour d'horizon des différents projets envisagés pour la nouvelle mandature.

**Les Echos (LE) :** Bonjour M. HERZIG. Vous entamez votre second mandat au sein de la commune. Pourriez-vous vous présenter auprès des Mauriciens ?

Yvan HERZIG (YH) : « Toulousains d'origine, ma femme et moi avons posé nos valises à Saint-Maurice-de-Beynost en 2006 pour y fonder notre famille après avoir sillonné la France (Toulouse, Nice, Paris et Lyon) ! En 2014, Pierre GOUBET m'a proposé de faire partie de sa liste en tant que conseiller municipal, ce que j'ai accepté avec enthousiasme. Depuis 2020, je siège également au conseil communautaire après 6 années passées au sein de la commission Développement économique de la CCMP. Amateur de tennis, j'ai rejoint le club de tennis mauricien et suis membre du bureau depuis 2015. Au niveau professionnel, j'enseigne à l'IUT Lyon1 l'économie-gestion où j'occupe le poste de Directeur-adjoint ».

**LE :** ... et nous présenter le rôle de votre commission ?

YH : « Le rôle de la commission est double. Il consiste, dans un premier temps, à réfléchir aux actions et outils de communication à mettre en place pour informer les habitants de notre commune. Cela nous a conduits à faire un état des lieux de l'existant ainsi qu'un benchmark (étude concurrentielle) sur les outils de communication des communes de la CCMP afin de pouvoir nous projeter sur la mandature. Nous avons pu nous rendre compte de nos points forts, notamment notre journal qui n'a pas d'équivalent dans les autres communes, mais aussi des points à améliorer au niveau de la communication digitale. La crise sanitaire que nous traversons actuellement a été à cet égard un élément stimulateur pour se tourner vers de nouveaux outils. Je pense en particulier à PanneauPocket, lancé en avril 2020, outil simple et efficace, qui a rencontré un vrai succès avec plus de 1400 utilisateurs à ce jour. De même, nous avons lancé notre page Facebook en début d'année permettant de communiquer sur les événements de notre territoire et de relayer la communication des associations.

Le rôle de la commission consiste, dans un second temps, à organiser les manifestations protocolaires telles que les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre, la cérémonie des vœux du maire, la Vogue ainsi que la fête des commerçants... Tous les membres de la commission, élus



Yvan Herzig, adjoint à la communication

et bénévoles que je remercie vivement pour leur forte implication, espèrent pouvoir accueillir le public dans des conditions « normales » !

**LE :** Quels sont les projets envisagés pour la suite du mandat ?

YH : « Nous avons quelques projets en attente que nous espérons démarrer à mi-mandat. Le premier concerne notre site Internet. En 2017, une refondation substantielle avait été apportée sur l'architecture du site, avec une ergonomie le rendant simple à utiliser. La prochaine étape serait d'adopter une charte graphique plus attrayante et colorée pour lui apporter un peu plus de « peps » ! Un autre projet, qui nous tient à cœur, est l'accueil des nouveaux arrivants. Notre commune est très dynamique sur ce plan-là et souhaite pouvoir les intégrer en présentant son attractivité et son « bien-vivre ». C'est un vrai défi à relever certes mais certainement le gage d'une insertion réussie sur notre territoire ! ».

Le compte-rendu du conseil municipal du 20 mai est disponible sur le site internet de la commune. Vous pouvez aussi vous le procurer sur simple demande en mairie.

Prochain conseil : Jeudi 24 juin 2021

## CEREMONIE DU 8 MAI

Cette année encore, crise sanitaire oblige, conformément aux instructions de madame la Préfète, les cérémonies de commémoration de l'armistice du 8 mai 1945 ont été célébrées en comité restreint.

Ainsi, une gerbe du souvenir a été déposée au monument aux morts par M. Claude Charton, premier adjoint, en compagnie de représentants des pompiers, des anciens combattants et de la Croix-Rouge.

De même, comme il est de tradition, une autre gerbe a été déposée au pied de la stèle en l'honneur du Général De Gaulle.

Pour mémoire, le 8 mai 1945 marque la victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre Mondiale en Europe.



Monument aux Morts, montée de la Paroche



Dépôt de gerbe stèle Charles De Gaulle

## REMISE DE GRADES AU CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION

Traditionnellement organisée lors de la cérémonie des vœux du maire, cette année, en raison de la crise sanitaire, la remise des grades s'est déroulée le dimanche 9 mai dans la cour de la caserne en présence du chef de corps du Centre de Première Intervention (CPI), M. Jean-Luc Millet, du 1er adjoint, M. Claude Charton et deux adjoints, Mme Evelyne Guillet et M. Daniel Monchanin.

Ainsi, Romain Pinard, 19 ans, issu de l'école des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) depuis 2019, a été élevé au grade de sapeur première classe, validant ainsi sa formation de base.



C. Charton, 1<sup>er</sup> adjoint, D. Rosiqué, R. Pinard, J-L. Millet

Romain, lycéen à Bourg-en-Bresse, a la particularité de détenir un double engagement : l'un au sein du CPI de notre commune et un deuxième au Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Bourg-en-Bresse. Daniel Rosiqué, 41 ans, a quant à lui été élevé au grade d'adjudant. Issu également des JSP, Daniel a intégré le CPI en 1997 pour être aujourd'hui adjoint au chef de corps. Il est également pompier professionnel à Lyon.

Félicitations et bravo à eux pour leur engagement sans faille auprès de la population mauricienne.



C. Charton, D. Rosiqué

## INSCRIPTIONS AU CENTRE DE LOISIRS

Permanences d'inscription été 2021  
Accueil de Loisirs « La Sathonette »

Cet été, l'Accueil de Loisirs sera ouvert, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur, 4 semaines en juillet (du 7 au 30 juillet) puis 2 semaines en août (du 16 août au 1<sup>er</sup> sept).

Si vous souhaitez inscrire votre enfant au Centre de Loisirs cet été, deux permanences d'inscription sont prévues :

**Mercredi 09 juin et Lundi 14 juin  
de 16h30 à 19h30  
à la mairie de Saint-Maurice-de-Beynost**

Si vous avez déjà un dossier sur le Portail Famille, vous devez mettre à jour les renseignements sur votre Portail (coordonnées, vaccins, ...) puis compléter la fiche d'inscription disponible dans « documents téléchargeables » et venir avec cette fiche aux permanences d'inscription. Lors des permanences, pensez à fournir les documents suivants : attestation d'assurance scolaire et attestation CAF à jour.

Si vous n'avez pas de compte sur le Portail Famille, vous devrez remettre un dossier d'inscription complet. Il est disponible à l'accueil de la mairie ou auprès du service TMP-ALSH. Il est également téléchargeable sur le Portail Famille (sans code de connexion).

Lors des permanences, nous comptons sur vous pour respecter le protocole sanitaire mis en place : mesures de distanciation, file d'attente en extérieur, port du masque obligatoire, ... Il est recommandé de prendre votre propre stylo et votre parapluie selon la météo !

Dans la mesure du possible, il serait préférable de venir sans enfants. Si vous n'avez pas d'autre possibilité, ils resteront sous votre surveillance et entière responsabilité.

**Le service TMP-ALSH reste à votre disposition.  
04.78.55.14 08**

**tmp-alslh@saint-maurice-de-beynost.fr**

Les programmes seront disponibles courant juin sur le site Internet de la ville.

<https://www.saint-maurice-de-beynost.fr/>



## RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2021

Et oui ! L'école n'est pas encore terminée, l'été n'a pas encore commencé mais il faut déjà anticiper la rentrée des classes !

Depuis septembre 2019, la municipalité de Saint-Maurice-de-Beynost a opté pour la mise en place d'un Portail Citoyen (plus souvent appelé « Portail Famille »). Il s'agit d'un outil facilitateur de vos démarches pour accéder aux services de la ville : le service TMP-ALSH (activités périscolaires - garderie matin et soir ainsi que le centre de loisirs - mercredis et vacances) et l'EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant). Afin de préparer la rentrée de septembre 2021, voici les informations du service TMP-ALSH :

Si vous avez déjà un dossier sur le Portail Famille : vous devez impérativement vérifier et mettre à jour votre « espace famille » avant le 31 juillet 2021 et nous confirmer par retour de mail que la mise à jour a été effectuée.

Vous devez également transmettre au Service TMP-ALSH une attestation CAF à jour, une attestation d'assurance scolaire 2021/2022 ainsi que la fiche cantine. Sans retour de ces documents avant le 31 juillet 2021, votre enfant ne pourra pas accéder aux services périscolaires dès la rentrée.

Si vous n'avez pas encore de compte Portail Famille (nouveaux arrivants, élèves de Petite Section, ...) : merci de compléter le dossier d'inscription et joindre tous les documents demandés au plus tard le 26 août 2021. Le dossier est disponible à l'accueil de la mairie ou auprès du service TMP-ALSH. Il est également téléchargeable sur le Portail Famille (sans code de connexion).

Le service TMP-ALSH vous communiquera votre identifiant Portail Famille après réception du dossier complété. Un guide d'utilisation du Portail Famille est à votre disposition dans « documents téléchargeables ».

Profitez bien des vacances !

## REVISION DU PLU

La commune de saint-Maurice-de-Beynost a approuvé l'entrée en révision du plan local d'urbanisme (PLU). L'agence 2BR, en groupement avec l'agence MTD, sera chargée de la procédure de révision du PLU. Un registre concernant cette procédure est à la disposition du public à l'accueil de la mairie, aux heures d'ouverture de celle-ci.

## PORTRAIT

Pour ce nouveau portrait, nous vous proposons de découvrir les missions de la responsable de l'EAJE (Etablissement d'Accueil de la Jeune Enfance) Françoise Dolto, Isabelle LEON.

**Les Echos (LE) : Bonjour Madame LEON. Afin que les habitants de notre commune puissent mieux vous connaître, pourriez-vous nous parler de votre parcours professionnel ?**

**PS :** « J'ai passé le diplôme d'éducatrice de jeunes enfants (bac+3) en 1988 et j'ai pris mon premier poste à Feyzin dans une crèche familiale et une crèche collective pendant 1 an. Ensuite, j'ai postulé dans un centre social à Vénissieux en tant que responsable éducatrice de jeunes enfants et j'y ai travaillé pendant 5 ans. J'ai donc travaillé dans trois structures différentes sur Vénissieux. En 2005, Anne PINEL, l'ancienne directrice de l'EAJE, m'a proposé de venir rejoindre l'établissement et j'ai saisi l'occasion pour prendre le poste proposé. En 2009, Anne PINEL a été nommée directrice du pôle Enfance/jeunesse à la mairie et je l'ai remplacée au pied levé. J'ai dû me former sur le tas car je ne maîtrisais pas encore totalement l'aspect administratif, notamment la partie informatique.

**LE : Pourriez-vous nous expliquer en quoi consiste vos missions ?**

« Mes missions sont diverses et variées. Tout d'abord, je tiens à préciser que les journées sont intenses. Je vois les parents au quotidien, cela crée des liens de confiance et de proximité avec eux, c'est un aspect très riche du métier. Avec le personnel, il y a une ambiance chaleureuse. On est là pour écouter les parents et répondre le plus possible à leurs besoins. On prend donc en compte non seulement l'enfant mais aussi tout le contexte familial.

Notre mission première est de s'occuper de l'enfant dans les meilleures conditions possibles afin que celui-ci se développe en confiance. Cela exige une connaissance pointue de chaque personne pour atteindre un fonctionnement optimal. Dans ce cadre, je dois donc accompagner mon équipe, composée de personnalités très différentes mais complémentaires. Le deuxième aspect de mes fonctions est de gérer la partie technique et administrative : l'organisation du service, l'élaboration des plannings (enfants et personnel), la gestion des contrats, les encaissements et la comptabilité ainsi que les relations avec nos partenaires : la mairie et le Conseil départemental, le PAS (Point d'Accueil Solidarité), le CMP (Centre Médico-Psychologique) et les CAMSP (Centres d'Actions Médico-Sociales Précoces). Nous accueillons de plus en plus d'enfants qui nécessitent une attention particulière sans aide complémentaire.



Nous disposons de 41 places à temps plein et nous accueillons environ 85 familles par an en moyenne. Avec la situation actuelle, ce n'est pas toujours facile à gérer car il y a moins de personnel à cause de la COVID-19 mais nous nous adaptons en permanence notamment au niveau des plannings. Nous n'avons pas eu de cas déclarés mais comme les enfants ne sont pas systématiquement testés, c'est parfois une source de stress pour le personnel. On a la chance de travailler dans un environnement agréable qui rappelle en quelque sorte une vie de village. »

**LE : ... et les qualités nécessaires pour l'exercer ?**

Pour commencer, il faut aimer les enfants, l'humain en particulier, être à l'écoute, être ouvert pour comprendre le comportement des enfants qui ont une intuition très développée. Être bien avec soi-même pour être bien avec les enfants qui nous entourent. Savoir gérer une équipe et surtout créer une cohésion, extrêmement importante car les enfants y sont sensibles. C'est un travail très intéressant mais aussi très exigeant physiquement (problèmes de dos) et psychologiquement, il y a une certaine usure professionnelle et malheureusement, il y a peu de possibilité de reconversion. Je trouve que l'on parle rarement des crèches dans les médias alors que notre rôle est essentiel, c'est bien dommage !

Madame LEON, l'équipe des Echos vous remercie d'avoir pris un peu de votre temps avec nous pour vous faire connaître et présenter votre métier. Nous vous souhaitons pleine réussite dans votre carrière professionnelle.

## EVENEMENTS ESTIVAUX

Au moment où nous imprimons ce numéro, nous ne disposons pas des informations suffisantes concernant l'organisation de la Fête de la Musique prévue le 21 juin et de la Vogue prévue du 10 au 14 juillet sur l'esplanade Denis Papin. Quant aux 2 séances de cinéma plein-air, elles auront lieu l'une, début juillet, l'autre fin août. Le Forum des Mauriciens aura lieu le samedi 4 septembre. De plus amples informations sur ces événements vous seront données ultérieurement sur nos panneaux d'information, PanneauPocket et le site de la commune.

## DES ORDINATEURS OFFERTS AU CCAS

A la suite du renouvellement de son parc informatique, Alain Pontille, Directeur Général de Maxon, société située ZAC des Malettes à Beynost, filiale française du groupe Suisse, a souhaité que ces équipements bénéficient à des étudiants en précarité informatique que la situation sanitaire a encore un peu plus fragilisés. Les destinataires ont été choisis par le CCAS en collaboration avec les structures sociales partenaires.

Un bel acte de générosité pour ce centre d'innovation technique qui conçoit et fabrique des solutions motorisées que l'on peut aussi bien retrouver sur Mars (Persévérance, Ingenuity, Curiosity) qu'implantées dans le corps humain (pompes à insuline, chirurgie cardiaque) mais également bien d'autres domaines.

Une entreprise solidaire qui participe au cyathlon, compétition d'athlètes handicapés alliant motorisation de prothèse et intelligence artificielle, grâce à un partenariat avec Nathanaël Jarrasse, chercheur à l'université de la Sorbonne.



D. Monchanin, L. Extier-Pons, A. Champetinaud, A. Pontille

## VIE COMMUNAUTAIRE

## CCMP RENOV+ POUR VOS PROJETS DE RENOVATION ENERGETIQUE

La CCMP lance, CCMP Rénov'+, un service indépendant et de proximité pour vous conseiller et vous accompagner dans vos projets de rénovation énergétique. Quels types de travaux engager ? Comment obtenir des aides financières ? Comment réaliser des économies d'énergie ?

Des conseillers de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01), en charge de l'animation de CCMP Rénov'+, sont là pour répondre à toutes vos questions techniques et financières. Ils pourront également vous proposer un accompagnement personnalisé dans le cas où vous souhaitez engager des travaux avec un suivi sur-mesure. Pour bénéficier de cet accompagnement, une contribution financière de 150 euros vous sera demandée.

Un seul numéro : 04 74 14 71 49 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Dans les locaux de la CCMP, sur RDV uniquement, les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois.



Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain

## PLAN GLOBAL DE DEPLACEMENTS POUR LA CCMP

Le Plan Global de Déplacements (PGD) est une démarche qui a pour objectif de penser et d'organiser la mobilité sur notre territoire pour les 15 ans à venir. Les enjeux sont multiples et complémentaires : protection de l'environnement et de la santé publique, accès à la mobilité pour tous, diminution des nuisances, amélioration de la sécurité des déplacements... Le PGD a donc pour objectif de mener une réflexion sur la mobilité dans sa globalité, en proposant des solutions diversifiées et complémentaires, adaptées aux besoins de chacun pour offrir un panel cohérent et attractif de solutions telles que le renforcement de la pertinence et de l'attractivité du réseau Colibri et l'élaboration d'un schéma modes doux (itinéraires et stationnements cyclables, ...).

Un engagement fort et phasé

Le Plan Global de Déplacements a permis de construire un véritable programme d'actions afin de développer la mobilité alternative à la voiture individuelle sur le territoire communautaire. La CCMP a souhaité insister sur les déplacements de proximité, en lien avec les usages du quotidien. Le développement de ces nouvelles mobilités étant une démarche au long cours, la CCMP a planifié ses investissements dans le temps.

Priorité n°1, créer un réseau cyclable cohérent sur notre territoire. Aujourd'hui, les 13 km de pistes cyclables existants manquent de cohérence et de continuité pour permettre de profiter pleinement des joies du vélo. Pour tripler ce réseau, et surtout connecter

tous les itinéraires, la CCMP prévoit le développement d'un véritable réseau cyclable en 3 étapes :

- 2020-2021 : construction d'une épine dorsale de 12 km entre Miribel, Saint-Maurice-de-Beynost, Beynost et Thil.
- Horizon 2025 : 11 km supplémentaires pour compléter le maillage de cet axe central.
- Horizon 2031 : 11 km supplémentaires, permettant de créer une liaison vélo entre Tramoyes et Les Échets et d'aménager des axes secondaires.

Et pour rouler en toute sécurité et sans s'égarer, un jalonnement spécifique va être mis en place prochainement. Veuillez tout de même à respecter les consignes de sécurité !



## VIE ASSOCIATIVE

## LE PRINTEMPS A VELO

Au printemps, les jours s'allongent, la végétation se réveille, notre moral remonte, bref nous revivons ! Cette année, la FFCT (Fédération française de Cyclotourisme) a choisi la symbolique du « printemps » pour promouvoir et illustrer la pratique du vélo en pleine renaissance.

La COVID a aussi contribué à changer les mentalités par des pratiques d'activités saines pour l'esprit et le corps et respectant l'environnement.

Ce nouvel état d'esprit a fortement contribué au développement de la pratique du vélo qui est un trésor de bienfaits. Faire du vélo régulièrement améliore de nombreuses fonctions physiologiques et contribue à améliorer notre état de santé :

- Musculation des jambes et des abdominaux ;
- Entraînement cardiaque et meilleure récupération à l'effort ;
- Prévention de l'hypertension artérielle ;
- Meilleur contrôle du taux de cholestérol ;
- Lutte contre le surpoids ;
- Amélioration des fonctions respiratoires et du volume pulmonaire ;
- Amélioration de la concentration et de la résistance à la douleur ;
- Lutte contre le stress.

Plus de détails sur le site de la FFCT : <https://cyclotourisme-mag.com/2017/12/02/29553/>

## LE PRINTEMPS A VELO (SUITE)

Pour bénéficier de tous ces bienfaits, le vélo peut se pratiquer en individuel ou en club. Adhérer à un club de cyclotourisme, c'est entrer dans un univers de convivialité, dans un esprit sportif sans compétition, aller à la rencontre de passionnés qui sauront accompagner les néophytes sur leur vélo.

Tous les adhérents de la FFCT et plus particulièrement ceux du CT Dombes sont des ambassadeurs de l'accueil en club qui peuvent vous faire découvrir les bienfaits et la convivialité du vélo en partageant avec vous, à

vos rythmes, une petite sortie découverte.

3 sorties gratuites avant inscription sont offertes pour toute personne souhaitant découvrir le club avec l'assurance comprise !

Consultez notre site <http://club.quomodo.com/ct-dombes> ou contactez Daniel Rusch au 06 37 02 86 13 / [daniel.rusch@free.fr](mailto:daniel.rusch@free.fr)

A vélo tout est plus beau... rejoignez-nous au



## ARTEMIS RELEVE LE DÉFI ET A HÂTE DE VOUS RETROUVER

## CHANSON ITALIENNE

Jeudi 10 juin à 16h30. Au programme de la musique, des jeux, ambiance italienne assurée ! Information et inscription auprès d'ARTEMIS à l'accueil ou au 07 83 87 05 12. Organisé par les bénévoles bien-veillants. Susceptible d'être reporté selon les conditions sanitaires.

## ARTE JEUNES

- Les Mercredis Accueil de Loisirs : Arté jeune reprend du service avec la réouverture de l'ALSH le mercredi 19 mai. Animations, finalisation de l'atelier stylisme, cuisine, accrobranche et de nombreuses surprises...

- Vacances Arté-jeunes : Dates :

- du lundi 5 juillet au vendredi 9 juillet ;
- du lundi 12 juillet au vendredi 16 juillet ;
- du lundi 19 juillet au vendredi 23 juillet ;
- du samedi 24 juillet au vendredi 30 juillet.

A vos agendas ! Le programme des vacances d'été est en ligne depuis fin mai. Découvrez de nouveaux horizons entre activités de pleine nature, mini-camps en Ardèche et dans le Vercors, animations Artémis et séjour au Pays Basque. Une réunion d'information ouverte aux parents et adolescents aura lieu mercredi 23 juin de 18h à 19h30.

## ANCV SENIORS EN VACANCES

Vous êtes retraité de plus de 60 ans et avez envie de vacances ? Artemis accompagne le projet habitants ANCV Seniors en vacances, en partenariat avec la Croix-Rouge française : séjour de 5 jours du 20 au 24 septembre 2021, à la Presqu'île de Giens - Hyères. Si vous êtes intéressé, contactez Artemis au 07 83 87 05 12. Les modalités et les dates peuvent évoluer en fonction des protocoles en vigueur.

Heures d'ouverture :

mardi, jeudi et vendredi : de 9h à 11h et de 16h à 19h, mercredi : de 9h à 11h et de 14h à 16h, samedi : de 9h à 12h - Tél : 04 78 55 13 90

Et pour découvrir notre programme de chez vous : <https://artemis-smb.fr> et sur Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/pg/Centre-Social-Artemis-787084198043926/about/>



Vous êtes intéressé.e ?

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous au 07 83 87 05 12.



## ARTEMIS - SUITE

## SOIRÉE PARENTS ADO

Artemis vous accueille le mercredi 9 juin 2021 de 18h à 20h autour d'un spectacle et d'une initiation aux arts du cirque, animés par le diaboliste Yoann Durand. Cette rencontre festive et conviviale nous permettra d'inaugurer et de vous présenter les ateliers parents-ados, mis en place pour la saison prochaine.

Inscription aux horaires d'accueil ou auprès d'Anais Sebillieu ou Priscille Reia : [jeunesse@artemis-smb.fr](mailto:jeunesse@artemis-smb.fr) 07 83 87 05 12



Participation gratuite - Inscription obligatoire jusqu'au 5 juin incl

Inscription aux horaires d'accueil  
Contacts : Anais Sebillieu ou Priscille Reia  
[jeunesse@artemis-smb.fr](mailto:jeunesse@artemis-smb.fr)  
ou 07 83 87 05 12

## SOUTIEN SCOLAIRE

Reprise depuis le mardi 25 mai.

## PROJET JEUNES 14-17 ANS

2 chantiers ouverts aux jeunes de 14 à 17 ans pour financer leur(s) projet(s). Participez à l'entretien des espaces verts du grand parc de Miribel Jonage une semaine en juillet, et/ou soutenez Artémis sur un de ses événements le 13 juin.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale ARTEMIS aura lieu le Mercredi 16 Juin 2021 dans nos locaux. Au programme, de l'animation et une soirée concert. Uniquement sur inscriptions. Plus de renseignements à l'accueil ou retrouvez-nous sur la toile : [www.artemis-smb.fr](http://www.artemis-smb.fr)

## FÊTE DU JEU DE FRUIT

Vendredi 11 juin de 16h30 à 19h30 le centre organisera devant Artemis une animation autour du jeu (jeux de sociétés, aire petite enfance, jeux en bois, jeux coopératifs, ...) afin de se retrouver pour un temps festif et ludique. Cette année, la fête aura une touche sucrée puisque le fruit sera à l'honneur.



## TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Retrouvez le dimanche 13 juin de 14h à 21h au Parc de la Sathonette (Saint-Maurice-de-Beynost) un événement festif sur l'alimentation durable. Au menu : des bons plants et des bons plats, des animations et ateliers tout public, des producteurs locaux, un repas partagé et une soirée musicale.



ENVIE D'APPRENDRE LA MUSIQUE OU LA DANSE ? INSCRIVEZ-VOUS A L'AMD !



Notre philosophie : ENSEMBLE !

Bienvenue à l'Académie de Musique et de Danse (AMD) de la CCMP ! Ici, tout se joue ensemble ! Ensemble pour tout l'art du monde : à l'image de nos apprentissages, notre programmation, nos partenariats et nos projets sont éclectiques et qualitatifs, pour satisfaire toutes les curiosités et toutes les envies. Envie d'apprendre la musique ou la danse ?

Les inscriptions sont ouvertes du 7 juin au 7 juillet 2021  
Renseignements au 04 78 55 54 58 et amd.cc-miribel.fr



VIE PRATIQUE

DES PATISSERIES SUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Depuis fin mars, notre marché hebdomadaire a accueilli un nouveau commerçant : NV Gourmandises. Artisan pâtissier chocolatier, Nicolas VANNIERE vous propose de nombreuses gourmandises sur son étal telles que des muffins, cookies, napolitains, barres chocolatées et petits fours. Fort d'un savoir-faire de plus de 20 ans, acquis auprès de pâtisseries de renom, dont le fameux Bernachon à Lyon, cet artisan originaire de Balan s'est spécialisé dans la confection des macarons sous toutes leurs formes.

« Après des années d'expériences en magasin, j'ai décidé de me mettre à mon compte et de travailler en direct avec les particuliers »... pour le plus grand plaisir de nos papilles !

Pour vos réservations, vous pouvez le joindre au 06 23 54 63 06 et sur Facebook et Instagram : NV Gourmandises.



L'AMBROISIE

« L'ambrosie à feuille d'armoise » est une plante annuelle originaire d'Amérique du nord. Depuis son apparition en France, au milieu du XIXème siècle, cette plante invasive s'est multipliée et colonise de nombreux territoires et plus particulièrement la région Rhône-Alpes.

Identifier l'ambrosie :

Ses feuilles :

- profondément découpées ;
- vertes sur les 2 faces ;
- sans odeur aromatique (contrairement à l'armoise annuelle).

Sa tige :

- Plutôt rougeâtre et couverte de poils blancs.
- Attention, l'ambrosie peut aussi être confondue avec l'armoise vulgaire laquelle a, contrairement à l'ambrosie, le dessous des feuilles de couleur argentée.

Un problème de santé publique :

Le pollen de l'ambrosie est un des plus allergisants, il suffit de quelques grains de pollen par m3 d'air pour que les symptômes apparaissent. Le pollen est émis durant la floraison en août et septembre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins. Ils prennent plusieurs formes, rhinite, conjonctivite, trachéite, asthme... En Rhône-Alpes, 13 à 21% de la population est touchée.

L'AMBROISIE : UN JEU DE SANTE PUBLIQUE AU COEUR DE NOS COMMUNES



La lutte contre l'ambrosie est l'affaire de tous. Il faut distinguer la lutte préventive pour empêcher l'apparition de la plante (par exemple en mettant en place un couvert végétal) de la lutte curative pour empêcher l'émission de pollens et réduire les stocks de graines dans les sols (en éliminant l'ambrosie quand elle est présente).

Eliminer l'ambrosie : l'arrachage impose de se protéger, en utilisant du matériel adapté : gants, lunettes et masque lors de la floraison.

Que faire si j'en vois ?

- sur ma propriété : je l'arrache !
- hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants avant qu'ils soient en fleur (fin juillet/début août) : je l'arrache !
- hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme interactive de signalement ambrosie.

Tout le monde peut participer à la lutte en signalant toute présence d'ambrosie par 4 canaux différents :

Lutter contre l'ambrosie : réduire le pollen et les graines

Cette plante est une fabuleuse machine de production de grains de pollen et de semences : plusieurs millions de grains de pollen par jour et par pied, et jusqu'à 3 000 semences par pied. Les semences, dépourvues de dispositif de dispersion par le vent, ne peuvent être déplacées que par le ruissellement des eaux, le déplacement de terres infestées ou les engins agricoles et de travaux publics.

www.signalement-ambrosie.fr

Application smartphone iOS et Android 4

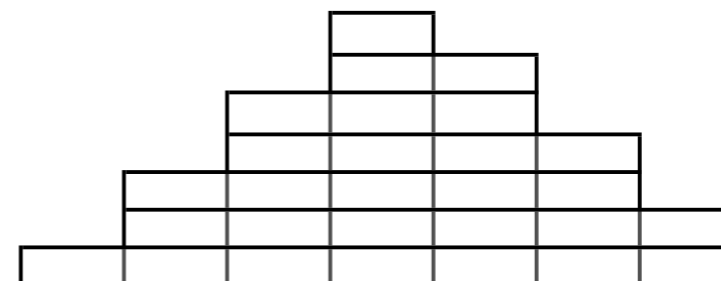
@ contact@signalement-ambrosie.fr

09 72 37 68 88

Il sera fait appel à des bénévoles, sous la direction des deux référents ambrosie de notre commune, MM. Christian Juffet et Rodolphe Eznack pour l'arrachage des pieds d'ambrosie qui auront été préalablement identifiés sur le domaine public de notre commune via le site dédié. Cette opération aura lieu la première quinzaine de juillet. Les bénévoles pourront se manifester auprès de la mairie.

JEUX DE L'ETE

Règle du jeu de la pyramide : chaque mot doit correspondre à la définition donnée. On ajoute une lettre à chaque fois que l'on passe à la ligne suivante. L'ordre des lettres peut être modifié d'une ligne à l'autre.



2<sup>ème</sup> voyelle  
liés dans l'oeuf  
poète et romancier du XIX<sup>ème</sup>  
Début de Copenhague  
C'est parfois mieux quand elle est bien remplie  
l'élu doit l'être de ses administrés  
montée mauricienne

## AGENDA

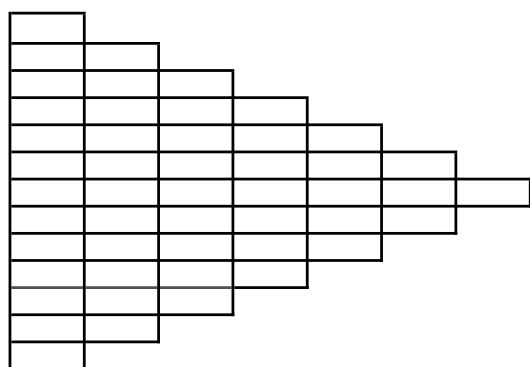
Dim. 20/06 8h-18h	Elections départementales et régionales - 1 <sup>er</sup> tour	Ven. 2/07 à confirmer	Municipalité Cinéma plein air
Dim. 27/06 8h-18h	Elections départementales et régionales - 2 <sup>ème</sup> tour	Ven. 27/08 à confirmer	Municipalité Cinéma plein air
Jeu. 1/07	Don du sang Mas du Roux - Beynost	Sam. 4/09	Municipalité Forum des Mauriciens

## ETAT CIVIL

Naissances	
02/03	Ibrahim AMARA
21/04	Bilal Alouache
21/04	Léana FINANCE
Décès	
07/01	Josette CANONNIER Veuve NADVORNY
16/03	Mohamed HAMILI
11/04	Paulette CHAMBEYRON Veuve RHÔNE
14/04	Suzanne MEUNIER Veuve VAREY
26/04	José DE PINHO BARBOSA

## JEUX DE L'ÉTÉ

Règle du jeu du losange : chaque mot doit correspondre à la définition donnée, une lettre par case. On ajoute une lettre à chaque fois que l'on passe à la ligne suivante et l'ordre des lettres peut être modifié. Une fois au centre du losange, il suffit d'ôter une lettre à chaque ligne.



2<sup>ème</sup> voyelle  
conjonction  
après bis  
foyer  
différent  
plein  
savant et nom d'une avenue mauricienne  
purifias  
pas du gazoil  
crainte  
axe de communication urbain  
note  
2<sup>ème</sup> voyelle

## PERMANENCES

permanence des adjoints  
Sur rendez-vous :

05/06	L. EXTIER-PONS Affaires sociales
12/06	D. JUHEN Finances - Dev. éco.
19/06	N. BOURGEOIS Sport, asso. culture
26/06	P. GOUBET Maire
03/07	C. CHARTON Cadre de vie

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Jeudi

Mardi, Mercredi, Vendredi

8h30 - 12h

8h30 - 12h

14h - 18h30



Adresse de la déchetterie :  
Z.I. de la Tuillière à Miribel.

**Horaires du 1er avril au 31 octobre**

Du lundi au vendredi :

9h-11h45 et 14h-18h45

Samedi :

8h-18h45 sans interruption.

LES ECHOS DE SAINT MAURICE : Journal municipal de Saint-Maurice-de-Beynost

⊙ Directeur de la publication : P. GOUBET

⊙ Ont participé à la rédaction : La commission Information-Communication, les équipes du CT Dombes, d'ARTEMIS et de l'AMD.

⊙ Mise en page : S. JUBAN

⊙ Edition : Mairie, avenue du Mas Rolland

⊙ Impression : Prestaprim [www.prestaprim.fr](http://www.prestaprim.fr)

⊙ Distribution : équipe municipale de bénévoles

MAIRIE DE SAINT MAURICE DE BEYNOST : avenue du Mas Rolland

⊙ Tél : 04 78 55 14 08

⊙ Email : [mairie@saint-maurice-de-beynost.fr](mailto:mairie@saint-maurice-de-beynost.fr)

⊙ Site : [www.saint-maurice-de-beynost.fr](http://www.saint-maurice-de-beynost.fr)